



AVIS DE RECRUTEMENT DE 2 CONSULTANTS, UN INTERNATIONAL & UN NATIONAL, POUR L'ELABORATION DE LA STRATEGIE NATIONALE DE GESTION DES FRONTIERES

Réf : IC/TCD10/2017/01/001

Date 8 janvier 2017

Pays : Tchad

Description de poste : Recrutement de 2 Consultants pour l'élaboration de la stratégie nationale de gestion des frontières

- 1- Un international, chef de mission, Expert des questions frontalières et d'aménagement du territoire
- 2- Un national, juriste Expert des questions institutionnelles et d'administration du territoire

Nom du projet: Gestion des frontières pour la stabilité et la sécurité humaine au sahel

Période d'affectation/services (le cas échéant) : début février 2017

Durée de la mission : 40 jours de travail effectif pour l'international & 30 jours de travail effectif pour le national.

Les Termes de Références (TDRs) complets sont à télécharger sur le site le http://procurement-notice-admin.undp.org/view_notice.cfm?notice_id ou à retirer au bureau du PNUD à N'djamena/Tchad.

Les consultants intéressés sont invités à soumettre leurs offres (techniques & financières) de service par courriel en fiché séparé via l'adresse procurement.td@undp.org au plus tard le **29 janvier 2017** à 10h00, heure de N'djamena, en indiquant la référence **N° IC/TCD10/2017/01/001/Int. Ou Nat.** (si cette référence n'est pas indiquée en **objet de votre mail**, votre offre ne peut être considérée).

Toute demande d'éclaircissements doit être envoyée par écrit, ou par communication électronique standard à l'adresse ou e-mail indiquée ci-dessus. faq.td@undp.org répondra par écrit ou par courrier électronique ordinaire et enverra un exemplaire écrit de la réponse, y compris une explication de la requête sans identifier la source de l'enquête, à tous les consultants.

1. Information Générale

1.1 Cadre physique :

Pays enclavé au cœur de l'Afrique Centrale, le Tchad est un vaste territoire qui s'étend sur une superficie de 1.284.000 Km², du 8^{ème} au 23^{ème} degré de latitude Nord et du 4^{ème} au 24^{ème} degré de longitude Est, entre la Libye au Nord, le Soudan à l'Est, la République Centrafricaine au Sud, le Cameroun, le Nigeria et le Niger à l'Ouest. Le pays comprend 3 principales zones agro-écologiques : Saharienne ou désertique (60,7%) ; Sahélienne pastorale et agropastorale (29,1%) et Soudanienne (10,2%).

1.2 Démographie :

*Population totale : 14,037,472 (2015) habitants
Densité moyenne 10 habitants/Km²*

1.3 Enjeu de développement :

Le pays est classé 185^e sur 188 selon l'indice de développement humain 2015 du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). Malgré les progrès enregistrés en matière de scolarisation et d'accès à l'eau potable, de nombreux Tchadiens souffrent toujours de graves privations et la plupart des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) n'ont pas été atteints en 2015.

Entre 2003 et 2011, le Tchad a enregistré des progrès modérés mais significatifs sur le plan de la réduction générale de la pauvreté, avec un taux de pauvreté national qui a baissé de 55 à 47 %. Les progrès en matière de réduction de la pauvreté non-monétaire sont toutefois inégaux. La dernière enquête statistique sur la population et les ménages, réalisée début 2015, constate que la mortalité infantile a baissé, passant de 91 % entre 2005-2009 à 72 % entre 2010 et 2014. Sur la même période, la mortalité juvénile a également baissé de 79 % à 65 %, tout comme la mortalité maternelle qui a reculé de 1099 décès pour 100 000 naissances à 860 pour 100 000 naissances¹.

2- Contexte

Le programme Sahel, mis en œuvre par le PNUD dans les pays du G5 Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad) vise à mettre en place des mécanismes et outils inclusifs et participatifs pour assurer la participation de l'ensemble des parties prenantes dans le développement de nouvelles stratégies de gestion des frontières dans les zones critiques de la région du Sahel.

Du 10 au 11 mars 2016, s'est tenue à Bamako, au Mali, une Conférence internationale sur le thème « Gestion des Frontières et des Communautés Frontalières au Sahel », organisée par le PNUD en partenariat avec le G5Sahel. Dans la Déclaration de Bamako, adoptée par les pays membres du G5Sahel, il a été souligné la nécessité de renforcer les capacités et les mécanismes nationaux en vue d'une gestion des frontières axée sur l'articulation des notions de « Développement et Sécurité au Sahel ». A cet égard, le Programme Sahel du PNUD apporte son appui à l'ensemble des pays membres du G5Sahel dans le but d'une amélioration du cadre national de gestion des frontières et espaces transfrontaliers

¹ Source : World Bank Data Dernière mise à jour le 18 oct. 2016.

au Sahel. Cet appui s'inscrit dans le cadre de son projet «Gestion des frontières pour la stabilité et la sécurité humaine au Sahel » en faveur des pays du G5Sahel.

1. Problématique de la gestion des frontières et justification de l'Etude

Le Tchad est l'un des pays les plus vastes du continent africain. Le Tchad partage des frontières terrestres avec six (6) pays voisins : La Libye, le Soudan, la république Centrafricaine, le Cameroun, le Nigeria et le Niger pour un total de 5968 Km²

En dépit des efforts du gouvernement pour asseoir les bases d'une gestion des frontières en phase avec ses engagements nationaux et internationaux, il demeure un besoin d'améliorer le cadre existant afin de faciliter la cohérence et l'efficacité des actions menées à ce jour

En plus, l'insuffisance des moyens (humain, technique, logistique) mobilisés à ce jour demeure un défi pour l'obtention de résultats tangibles.

Le secteur de la gestion des frontières est en proie à de nombreux dysfonctionnements par rapport au cadre général à savoir, la faiblesse du cadre juridique et institutionnel, le manque de coordination du secteur, la faiblesse de la concertation entre acteurs, la faiblesse des capacités à conduire efficacement les politiques publiques en matière de gestion frontalière. Ces contraintes sont ressenties à la fois au niveau central (échelle d'élaboration de normes et procédures de politique et stratégie, du cadre juridique...) et dans les espaces transfrontaliers (opérationnalisation des normes et procédures).

Dans le cadre du Programme Sahel piloté par le PNUD et en partenariat avec le gouvernement, le SNU et les organisations de la société civile, il a été retenu entre autres activités consignées dans le Plan Annuel de Travail (PTA) 2016, la formulation d'une Stratégie Nationale de Gestion des Frontières du Tchad. Le portage de ce processus de formulation sera assuré par le Ministère en charge de la décentralisation et de l'administration du territoire.

2. LA PORTÉE DU TRAVAIL, LES RESPONSABILITÉS ET LES DESCRIPTION DES TRAVAUX ANALYTIQUE PROPOSÉE

2.1: Objectif général

L'objectif général de l'étude est de doter le Tchad d'un cadre de référence en matière de gestion intégrée des frontières dans le but d'assurer la prévention des conflits frontaliers, promouvoir la cohabitation pacifique entre les communautés, la libre circulation des personnes et des biens, le développement socio-économique des espaces transfrontaliers et la consolidation des initiatives d'intégration régionale.

2.2 : Objectifs spécifiques de la mission :

- Analyser les forces, les faiblesses du dispositif actuel de gestion des frontières (cadre juridique et institutionnel, organisationnel, les ressources humaines, techniques, logistiques et financières) ;
- Identifier les espaces transfrontaliers et analyser les contraintes y relatives au plan de la libre circulation des personnes et des biens, le développement socio-économique, la cohabitation entre communautés ;
- Evaluer les besoins et attentes des acteurs (gouvernement, organisations de la société civile, secteur privé, agents aux postes frontaliers) pour une gestion intégrée des frontières ;

² Wikipédia

- Evaluer le Gap en capacité des ressources humaines pour une gestion efficace et participative des espaces frontaliers ;
- Définir les éléments d'une vision claire et partagée de la politique de gestion intégrée des frontières ;
- Définir les objectifs et les axes stratégiques, les actions prioritaires pour une gestion intégrée des frontières à la suite d'échanges et de concertation avec les parties prenantes ;
- Proposer un plan d'action chiffré de la stratégie en clarifiant les rôles et les responsabilités des acteurs ;
- Définir un dispositif de coordination et de suivi évaluation de la stratégie de gestion intégrée des frontières.

2.3 : Les principes de la formulation de la stratégie :

Le programme sera formulé en tenant compte des sept (7) principes suivants :

- Le leadership du processus de formulation, de validation et de mise en œuvre appartient à la partie gouvernementale, en particulier le département ministériel en charge des questions transfrontalières ;
- La projet Sahel à travers le PNUD vient en appui au Gouvernement du Tchad sans se substituer à lui dans son rôle de formulation, de validation et de mise en œuvre de la stratégie de gestion intégrée des frontières ;
- Prise en compte des orientations stratégiques du gouvernement en général et particulièrement en matière de gestion des frontières y compris ses engagements nationaux et internationaux y relatifs ;
- Prise en compte d'éventuelles initiatives similaires en cours en faveur d'une gestion intégrée des frontières pour garantir la complémentarité et éviter les doublons ;
- Prise en compte des enseignements tirés des expériences antérieures d'appui à la gestion transfrontalière ;
- Prise en compte de la nécessité de cohérence de la stratégie avec les autres politiques publiques du Tchad ;
- Appui au processus participatif et à un mécanisme de concertation pluri-acteurs pour une plus grande implication des différents segments dans les mécanismes de concertation, d'identification des besoins, de détermination des choix stratégiques et de formulation des actions prioritaires en matière de gestion des frontières.

2.4: Mandat du prestataire

Le prestataire a pour mandat de :

- a) Faire une analyse de la problématique de gestion frontalière au Tchad en tenant compte respectivement des accords bilatéraux de coopération frontalière, de la stratégie de l'Union Africaine pour la gestion des frontières (mai 2013) et de la Convention de Niamey sur la Coopération transfrontalière adoptée en juin 2014 à Malabo.

Cette analyse mettra l'accent sur :

- les liens entre les problèmes clés dans le domaine de la gestion des frontières et la nécessité de la libre circulation sécurisée des personnes et des biens en soulignant ses causes principales;
- les solutions d'ordre stratégiques et opérationnel face aux contraintes et défis de la gestion intégrée des frontières ;
- les mesures destinées à améliorer l'environnement (juridique, politique, institutionnel, financier et humain) favorable à une gestion intégrée des frontières ;

- b) Organiser des entretiens avec les parties prenantes de la gestion frontalière pour identifier les champs d'intervention, en fonction des problématiques posées, du jeu des acteurs, les déficits constatés ;
- c) Analyser les synergies à développer, les stratégies les plus appropriées à définir, les outils à mettre en place et les partenariats utiles à nouer ;
- d) Faire des propositions sur les modalités de coordination et de suivi de la stratégie et du plan d'action en tenant compte des sept 7 principes de formulation ;
- e) Élaborer un Projet de document de stratégie de gestion des frontières et son plan d'action chiffré sur la période 2017-2021.

2.5: Méthodologie et déroulement de la mission

Le processus de formulation sera conduit par une équipe de deux (2) consultants qui aura pour tâches de conduire les entretiens, procéder aux analyses, faire des propositions et animer la réflexion : au niveau i) du comité de suivi technique de la formulation et ii) durant l'atelier national de validation du programme.

Le processus sera piloté par un comité de suivi de la formulation qui sera mis en place par le Ministère en charge de la gestion des frontières et en étroite collaboration avec la Cellule Nationale du G5Sahel au Tchad. Ce comité de suivi aura pour mission de contrôler et valider le travail des consultants à chaque étape (voir ci-dessous).

Un atelier de validation national permettra d'assurer la prise en compte de l'avis de l'ensemble des acteurs du processus de gestion des frontières. Le travail se fera selon les étapes suivantes :

2.5.1 : Cadrage de la démarche

Les présents TdR définissent les grandes étapes de la formulation de la stratégie. Toutefois la démarche sera détaillée durant l'atelier de cadrage. Il s'agira à ce stade de préciser notamment les produits de la démarche. Les éléments de cadrage seront préparés par les consultants qui le soumettront au comité de suivi technique de l'étude.

2.5.2 : Analyse et compilation des études existantes

Le premier travail consistera à collecter, analyser et synthétiser les textes, études et documents d'orientation de la politique frontalière afin d'en capitaliser les acquis, repérer les contraintes et les bonnes pratiques susceptible d'alimenter le processus de formulation de la stratégie.

2.5.3 : Collecte d'information complémentaire auprès de personnes ressources

Les personnes ressources seront identifiées pour des entretiens ciblés afin de collecter les informations manquantes et ce dans la perspective de finaliser la stratégie conformément aux résultats attendus. Ces rencontres incluront quelques visites dans certains espaces frontaliers et au niveau de la capitale afin de prendre en compte la perception et les suggestions des parties prenantes relatives à la stratégie de gestion intégrée des frontières.

2.5.4 : Production de la version Provisoire du document de stratégie

Sur la base de l'analyse bibliographique complétée par les éléments collectés auprès de personnes ressources, des entretiens avec les parties prenantes, les consultants produiront une première version provisoire du document de stratégie ainsi que de son plan d'action répondant aux différents résultats attendus de la mission.

2.5.5 : Atelier national de validation du Programme

Le projet de stratégie et son plan d'action serviront de support à l'animation d'un atelier national qui sera organisé par le Ministère en charge de la gestion des frontières en étroite collaboration avec la Cellule Nationale du G5Sahel. Cet atelier sera animé par les deux consultants (international et national). Il regroupera des représentants de l'ensemble des acteurs impliqués dans les questions frontalières, les autorités locales et nationales, le SNU, ONGs, etc.

2.5.6 : Validation finale du Programme

La version provisoire du document de stratégie et de son plan d'action sera examinée et validée par le comité de suivi de l'étude.

2.6: MODE D'INTERVENTION

Les tâches des consultants sont définies comme ci-dessous :

- Elaboration de la note de cadrage ;
- Organisation et animation du comité de suivi sur la note de cadrage ;
- Entretiens/Analyse et compilation de documents existants ;
- Organisation et animation du comité de suivi sur la synthèse documentaire ;
- Collecte d'informations complémentaires auprès de personnes ressources ;
- Production de la version provisoire de la stratégie et de son plan d'action ;
- Validation de la version provisoire de la stratégie et de son plan d'action (atelier national) ;
- Appui à la production de la version finale de la stratégie et de son plan d'action ;

2.7 : Les produits spécifiques :

- Rapport de cadrage (L1) 3 jours ouvrables avant la tenue de la réunion du comité de suivi de la validation de ce rapport ;
- Rapport d'étape sur la base de l'analyse documentaire (L2) 3 jours ouvrables avant la tenue de la réunion du comité de suivi ;
- Version provisoire de la stratégie et de son plan d'action (L3) 7 jours ouvrables avant la tenue de la réunion du comité de suivi ;
- Version finale de la stratégie et de son plan d'action (L4) 4 jours ouvrables avant la tenue de la réunion du comité de suivi de validation de ces documents.

3. EXIGENCES EN MATIÈRE D'EXPÉRIENCE ET DE QUALIFICATIONS

I. diplômes :

Chef de mission Consultant international :

Avoir au minimum un diplôme de niveau maîtrise (bac +4) en Sciences Politiques ou Sciences sociales et/ou économiques, géographie ou équivalent

Un Consultant national :

Avoir au minimum un diplôme de niveau maîtrise (bac +4) en droit public, en sciences politiques, en relations internationales ou tout autre diplôme apparenté.

III. compétences :

Chef de mission Consultant international

- Avoir une expérience d'au moins 10 ans en matière de formulation de politique publique, de stratégies de développement.
- Avoir une expérience générale en administration & aménagement du territoire
- Avoir des expériences spécifiques en administrative et aménagement du territoire, en formulation de politique et stratégie de gestion intégrée des frontières, en élaboration de la stratégie et du plan d'action.

Un Consultant national :

- Avoir une expérience d'au moins 5 ans en matière d'administration du territoire et de gestion frontalière.
- Avoir une expérience générale des cadres opérationnels juridiques et institutionnels
- Avoir des expériences avérées en gestion des frontières au Tchad, en collecte de la documentation
- Avoir des expériences avérées en organisation des rendez-vous et des entretiens, la synthèse des entretiens, les analyses thématiques

4. LES DOCUMENTS À INCLURE LORS DE LA PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS.

Les consultants individuels intéressés doivent soumettre les documents/renseignements suivants afin de démontrer leurs qualités :

1. proposition :

- (i) expliquant pourquoi ils sont les plus appropriés pour le travail (note de compréhension des termes de références)
- (ii) fournir une méthodologie brève sur comment ils approchent et réaliser les travaux (le cas échéant) et un chronogramme ou plan de travail.

2. proposition financière

- 3. personnel CV** dont l'expérience dans des projets similaires (inclure copies des diplômes)
- 4. au moins 3 personnes références** (adresses e-mail, téléphone, noms).

5. PROPOSITION FINANCIÈRE

L'offre financière devra spécifier le montant forfaitaire total ainsi que l'échéancier de paiement en fonction des livrables mesurables (qualitatifs et quantitatifs) – paiement en tranches ou après accomplissement du travail. Les paiements sont basés sur les produits spécifiés dans les TDR. Pour faciliter la comparaison des offres financières, l'offre devra mentionner le détail du montant forfaitaire global (frais de voyage, per-diem, jours de travail, etc.)

Exemple de présentation de l'offre Financière

Désignations	taux	Nombre/qté	montants
Honoraire			
Perdiem s'il y a (suivant le chronogramme)			

Frais de déplacement en ville et s'il y a les frais de transport sur les sites (les consultants ne sont pas autorisés à bord des véhicules du PNUD)				
Frais de communication				
Autre frais s'il y a (à préciser)				

6. L'ÉVALUATION

Les consultants seront évalués ainsi qu'il suit :

Le contrat sera attribué au consultant :

1. Dont l'offre est jugée valable (répond aux TDR) et
2. ayant obtenu le nombre de points le plus élevé (cumul des notes technique et financière)
 - Note technique : 70%
 - Note financière : 30%

Seuls les candidats ayant obtenu au moins 70 points à l'issue de l'évaluation technique seront pris en compte pour l'évaluation financière

Critères	Poids	Max de points
Offre technique	70%	
Chef de mission Consultant international		
Méthodologie, chronogramme et plan de travail		20
Avoir au minimum un diplôme de niveau maîtrise (bac +4) en Sciences Politiques ou Sciences sociales et/ou économiques, géographie ou équivalent		15
Avoir une expérience d'au moins 10 ans en matière de formulation de politique publique, de stratégies de développement.		20
Avoir une expérience générale en administration & aménagement du territoire		20
Avoir des expériences spécifiques en administrative et aménagement du territoire, en formulation de politique et stratégie de gestion intégrée des frontières, en élaboration de la stratégie et du plan d'action		20
expérience de travail au sein du système des Nations Unies		05
Consultant national		
Méthodologie, chronogramme et plan de travail		20
Avoir au minimum un diplôme de niveau maîtrise (bac +4) en droit public, en sciences politiques, en relations internationales ou tout autre diplôme apparenté.		15
Avoir une expérience d'au moins 5 ans en matière d'administration du territoire et de gestion frontalière.		20
Avoir une expérience générale des cadres opérationnels juridiques et institutionnels		15
Avoir des expériences avérées en gestion des frontières au Tchad, en collecte de la documentation		15

Avoir des expériences avérées en organisation des rendez-vous et des entretiens, la synthèse des entretiens, les analyses thématiques		10
expérience de travail au sein du système des Nations Unies		05
<u>Offre financière</u>	30%	